BAIGNADE

Eaux de baignade de la baie de La Baule : Une qualité de nouveau récompensée

Depuis 1985, le Pavillon Bleu distingue les plages exemplaires. Pour la 6e année, La Baule-Escoublac et son port obtiennent ce label, récompensant leur engagement écologique. Gestion de l'eau, des déchets, biodiversité et accessibilité : un modèle de préservation pour la plus belle plage d'Europe.

Publié le 19 mai 2025

Depuis 1985, le Pavillon Bleu distingue les plages exemplaires en matière de respect de l'environnement, de qualité des eaux de baignade, de sécurité et d'accessibilité.
Pour la sixième année consécutive, la Ville de la Baule-Escoublac ainsi que le port de La Baule-

Le Pouliguen (le seul en Loire-Atlantique) ont obtenu le précieux label, mettant en valeur la plus belle plage d'Europe.

Les conditions d'attribution sont basées sur quatre séries de critères, qui concernent l'éducation à l'environnement des usagers, l'environnement général du site, la gestion des déchets et la gestion de l'eau.

Dans son évaluation, le jury a tenu à souligner les initiatives mises en oeuvre par la commune, notamment en matière de transition énergétique. Il a salué les économies réalisées grâce à l'adoption d'un plan d'action pour l'éclairage public, le développement de la production d'énergie solaire et la mise en place d'un plan de sobriété énergétique pour les bâtiments municipaux. Le jury a également mis en avant les mesures engagées pour préserver la ressource en eau, ainsi que la stratégie globale déployée en faveur de la biodiversité.

Cette reconnaissance récompense les actions menées par la Ville depuis plusieurs années, en faveur de la préservation des espaces naturels maritimes, en matière de gestion de l'eau et des déchets, afin d'offrir des plages propres et saines, accessibles à tous.

Cet engagement se traduit, notamment, par :

- le dispositif « Handiplage » et la mise à disposition de tiralos et d'hippocampes (fauteuils adaptés) ainsi que de casques à conduction osseuse;
- un prélèvement régulier des eaux de baignade ;
- le renforcement du nettoyage et de la surveillance des plages ;
- l'installation des bacs à marées et points de collecte et de tri sélectifs...

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

02 51 75 75 75